

RSF s'interroge sur les motivations de la libération d'Hassan Ruvakuki

Reporters sans fronti res, 6 mars 2013 Communiqu  de presse - BURUNDI Hassan Ruvakuki : libre jusqu'  quand ? Reporters sans fronti res salue la remise en libert  de Hassan Ruvakuki apr s 15 mois d'emprisonnement. L'organisation esp re que cette lib ration ouvre la voie   une reconnaissance officielle de l'innocence du journaliste. Le 6 mars 2013,   quelques jours d'une visite en France du pr sident burundais Pierre Nkurunziza, c'est une lib ration pour "pour raisons de sant " qui a  t  accord e au journaliste.   Nous sommes soulag s de savoir que Hassan Ruvakuki est sorti de prison et qu'il a pu retrouver ses proches  , a d clar  Reporters sans fronti res.   Cette lib ration administrative n'est innocente pas pour autant le journaliste. Nous nous interrogeons sur les motivations des autorit s burundaises   l'approche de la visite pr sidentielle en France. Si elles pourront d' sormais se pr valoir d'un geste de bonne volont , le journaliste demeure sous le coup d'une condamnation   trois ans de prison. Il peut  tre remis en d tention   tout moment  . Le pr sident de la R publique du Burundi, Pierre Nkurunziza, sera en visite officielle en France du 10 au 12 mars 2013. Reporters sans fronti res demande au pr sident fran ais Fran ois Hollande de soulever le cas d'Hassan Ruvakuki aupr s de son homologue au cours de leur entretien du 11 mars prochain. Condamn  en janvier dernier   trois ans de r clusion alors qu'il n'a fait que son m tier de collecte de l'information, le journaliste burundais Hassan Ruvakuki est victime d'un acharnement judiciaire. Arr t  en novembre 2012   Bujumbura, Hassan Ruvakuki avait  t  condamn  en premi re instance, en juin 2012,   la prison   perp tuit  pour "participation   une activ  terroriste". En appel, le 8 janvier 2013, il voit sa peine r duite   trois ans de prison ferme, apr s requalification des faits. Les autorit s l'accusent d' sormais de "participation   une association form e dans le but d'attenter aux personnes et propri t s". Une demande de lib ration conditionnelle a  t  rejet e le 19 f vrier dernier. Hassan Ruvakuki n'a pourtant fait que son devoir de journaliste : aller au devant de l'information. Peu de temps avant son arrestation, il s' tait rendu en Tanzanie voisine pour couvrir l' mergence d'un mouvement rebelle burundais qui avait demand , par souci d' quilibre,   la r daction de Radio France Internationale en swahili bas e   Dar es Salaam de ne pas diffuser son reportage, n'ayant pas pu obtenir de commentaire de la part des autorit s burundaises suite   la d claration du chef rebelle. En outre, le chef rebelle avait  galement refus  de r pondre aux questions du journaliste. Toute l'information sur l'affaire Hassan Ruvakuki.